

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

(ARTICLES L2121-10 DU CODE GENERAL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du conseil municipal, en session ordinaire, qui aura lieu :

**le lundi 17 octobre 2022 à 21 heures 00
à la mairie annexe de Port Leucate.**

ORDRE DU JOUR

A - APPROBATION DU COMPTE RENDU ET INFORMATION SUR LES DECISIONS

- 1 – Procès-verbaux des conseils municipaux des 12 avril et 25 juillet 2022.
- 2 – Décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal.

B – AFFAIRES GENERALES / INTERCOMMUNALITE

- 1 – Reversement de la taxe d'aménagement perçue sur les zones d'activités économiques communautaires.
- 2 - Reversement de la taxe foncière perçue sur les zones d'activités économiques communautaires.
- 3 - Reversement d'une partie de la fiscalité économique aux communes supportant des installations éoliennes et photovoltaïques.
- 4 - Autorisation d'exécution de mandats spéciaux.
- 5 - Modification du Règlement Intérieur du Conseil Municipal.
- 6 - Mutualisation d'une licence logiciel relative à l'instruction dématérialisée des autorisations d'urbanisme entre la commune et le Grand Narbonne.

C – MESURES D'ORDRE BUDGETAIRE ET COMPTABLE

- 1 - Budget annexe Lotissement La Franqui – Approbation du budget supplémentaire 2022.
- 2 - Budget principal Commune – Attribution d'une subvention au Vélo Sprint Narbonnais.
- 3 - Budget principal Commune – Attribution d'une subvention au Raid Défid'Elles.
- 4 - Rémunération des études scolaires.



- 5 - Budget principal Commune – Constitution d'une provision pour risques et charges.
- 6 - Budget principal Commune – Constitution d'une provision pour dragage du grau des ostréiculteurs.
- 7 - Budget principal Commune – Décision modificative.
- 8 - Budget annexe Régie Municipale du Port – Décision modificative.
- 9 - Budget annexe Camping et aires de camping-car – Décision modificative.

D – ECONOMIE

- 1 - Lancement de la procédure de renouvellement des Délégations de Services Publics pour la sous-traitance des lots de plage dans le cadre de la future concession de plage 2023 – 2035.

E – FONCIER

- 1 - Echange de place de parking Résidence Le LAMPARO - Lot 329
- 2 - Echange de place de parking Résidence Le LAMPARO - Lot 309
- 3 - Echange de place de parking Résidence Le LAMPARO - Lot 310
- 4 - Scission de la copropriété LE LAMPARO
- 5 - Régularisation foncière des places de stationnement résidence le LAMPARO

F – ENVIRONNEMENT

- 1 - Approbation du projet de création de deux Aires Marines Educatives.

G – AFFAIRES PORTUAIRES

- 1 - Plan de réception et de traitement des déchets de 2022 à 2026.

H – QUESTIONS DIVERSES

A Leucate, le 11 octobre 2022




Michel PY
Maire de Leucate

Publié le 11 octobre 2022.